

Cher(s) confrère(s),

Tout d'abord nous souhaitons vous remercier pour la confiance que vous nous accordez depuis le début du lancement des gammes SPVIE SANTE.

## ...Vous simplifier la vie

 SPVIE innove et vous propose désormais **des procédures allégées** avec :

**Les gammes SPVIE SANTE TNS et SPVIE SANTE PARTICULIER passent le cap du troisième renouvellement et nous sommes très heureux de pouvoir vous confirmer cette bonne nouvelle.**

Afin de conserver la qualité de nos produits « haut de gamme » nous avons négocié avec l'assureur Miel Mutuelle des évolutions sur nos deux produits : l'objectif est double :

## Objectifs des évolutions ?



## Les Garanties Nouvelles Gammes - Sept 2014 SPVIE Santé TNS et SPVIE Santé Particuliers

### Evolutions Communes

**1** L'ensemble des garanties passent **en «y compris sécurité sociale» sur tous les postes et tous les niveaux.**
**2** HONORAIRES MÉDICAUX, CHIRURGICAUX ET MATERNITÉ **affichent désormais des remboursements progressifs** selon les niveaux (vs des taux de remboursements linéaires) :

Secteur conventionné		Secteur non-conventionné	
SPVIE FIRST	100% BR	SPVIE FIRST	100% BR
SPVIE 100	150% BR	SPVIE 100	150% BR
SPVIE 200	200% BR	SPVIE 200	200% BR
SPVIE 300	300% BR	SPVIE 300	300% BR
SPVIE 400	400% BR	SPVIE 400	300% BR

**3** CONSULTATIONS, VISITES DE SPÉCIALISTES ET PROFESSEURS :

**Une meilleure couverture pour l'entrée de gamme :**

 Les remboursements passent de :
 

- 80% BR à 100% BR sur le SPVIE FIRST
- 400% BR à 320% BR sur le SPVIE 400

**4** AUXILIAIRES MÉDICAUX, ANALYSE, TRAVAUX DE LABORATOIRE, ELECTORADIOLOGIE ET RADIOTHÉRAPIE :

**Une meilleure couverture pour l'entrée de gamme :**

 Les remboursements passent de :
 

- 80% ou 90% BR à 100% BR sur niveau SPVIE FIRST
- 300% BR à 250% BR sur niveau SPVIE 300
- 400% BR à 300% BR sur le SPVIE 400

**5** PROTHÈSE AUDITIVE :

**Une légère baisse sur les niveaux supérieurs :**

 Les remboursements passent de :
 

- 335% BR à 300% BR sur niveau SPVIE 300
- 435% BR à 400% BR sur le SPVIE 400

**6** PROTHÈSE DENTAIRE (prise en charge par le RO) :

**Un meilleur taux de remboursement sur tous les niveaux :**

 Les remboursements passent de :
 

- 80% à 100% BR sur le SPVIE FIRST
- 100% à 120% BR sur le SPVIE 100
- 200% à 220% BR sur le SPVIE 200
- 300% à 320% BR sur le SPVIE 300
- 400% à 420% BR sur le SPVIE 400

*A noter : Les prothèses dentaires non prises en charge par le RO sont légèrement moins bien remboursées : -6,8%.*
**7** FORFAIT PREVENTION :

**Une couverture équivalente :**

 Les montants remboursés par niveau restent inchangés et sont toujours limités à 60€ par séance.
 

- Ils sont désormais limités à 3 séances/an et par bénéficiaire

**8** LIT ACCOMPAGNEMENT ENFANT DE -12 ANS :

**Une couverture équivalente :**

 Les montants remboursés par niveau restent inchangés.
 

- Le forfait est désormais débloqué uniquement si la personne accompagnante est affiliée au contrat.

**9** FORFAIT MATERNITE :

**Une prime en baisse mais qui reste progressive par niveau :**

 Le forfait est désormais débloqué uniquement si le nouveau-né est ajouté au contrat.
 

- 5% PMSS sur le SPVIE First
- 5% PMSS sur le SPVIE 100
- 8% PMSS sur le SPVIE 200
- 12% PMSS sur le SPVIE 300
- 15% PMSS sur le SPVIE 400

### Evolutions spécifiques SPVIE SANTÉ Particuliers

**1** OPTIQUE :

**Mieux remboursée sur l'ensemble de la gamme vs l'ancienne gamme pour des corrections de dyoptries élevées.**
**La chirurgie réfractive conserve son taux de remboursement**
*(à noter cependant que l'utilisation de cette garantie implique une carence de garantie optique sur une durée de 2 ans).*
**Seules les lentilles sont un peu moins bien remboursées.**
*A noter : des remboursements spécifiques pour les enfants*
*Remboursement limité à 1 équipement (verres, monture et lentilles) tous les 2 ans pour les adultes.*

Optique	SPVIE FIRST		SPVIE 100		SPVIE 200		SPVIE 300		SPVIE 400	
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
Monture	60 €	30 €	80 €	45 €	100 €	60 €	140 €	75 €	180 €	90 €
Verre unifocal	40 €	30 €	65 €	45 €	100 €	60 €	140 €	75 €	160 €	90 €
Verre multifocal	50 €	35 €	80 €	52,50 €	120 €	70 €	170 €	90 €	200 €	107,50 €
Lentilles (acceptées ou refusées)	50 €	50 €	100 €	75 €	120 €	100 €	200 €	150 €	250 €	200 €
Plafond (monture, verres et lentilles)	200 €	120 €	300 €	200 €	400 €	250 €	500 €	320 €	600 €	450 €
Chirurgie réfractive <small>(l'utilisation de cette garantie implique une carence de la garantie optique sur une durée de 2 ans)</small>	max 10% PMSS	-	max 10% PMSS	-	max 15% PMSS	-	max 20% PMSS	-	max 25% PMSS	-

**2** PLAFOND POSTE DENTAIRE ANNUEL (à noter : il est désormais *Hors frais dentaires*) :

SPVIE First : 700€, SPVIE 100 : 900€, SPVIE 200 : 1000€, SPVIE 300 : 1200€, SPVIE 400 : 1500€

### Evolutions spécifiques SPVIE SANTÉ TNS

**1** OPTIQUE :

**Mieux remboursée sur l'ensemble de la gamme vs l'ancienne gamme pour des corrections de dyoptries élevées.**
**La chirurgie réfractive conserve son taux de remboursement**
*(à noter cependant que l'utilisation de cette garantie implique une carence de garantie optique sur une durée de 2 ans).*
**Seules les lentilles sont un peu moins bien remboursées.**
*A noter : des remboursements spécifiques pour les enfants*
*Remboursement limité à 1 équipement (verres, monture et lentilles) tous les 2 ans pour les adultes.*

Optique	SPVIE FIRST		SPVIE 100		SPVIE 200		SPVIE 300		SPVIE 400	
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
Monture	60 €	30 €	80 €	45 €	100 €	60 €	140 €	75 €	180 €	90 €
Verre unifocal	45 €	30 €	70 €	45 €	100 €	60 €	150 €	75 €	170 €	90 €
Verre multifocal	62,50 €	35 €	85 €	52,50 €	125 €	70 €	180 €	90 €	210 €	107,50 €
Lentilles (acceptées ou refusées)	50 €	50 €	100 €	75 €	120 €	100 €	200 €	150 €	250 €	200 €
Plafond (monture, verres et lentilles)	200 €	120 €	300 €	200 €	400 €	250 €	600 €	320 €	700 €	450 €
Chirurgie réfractive <small>(l'utilisation de cette garantie implique une carence de la garantie optique sur une durée de 2 ans)</small>	max 10% PMSS	-	max 10% PMSS	-	max 15% PMSS	-	max 20% PMSS	-	max 25% PMSS	-

**2** PLAFOND POSTE DENTAIRE ANNUEL (à noter : il est désormais *Hors frais dentaires*) :

SPVIE First : 1000€, SPVIE 100 : 1200€, SPVIE 200 : 1400€, SPVIE 300 : 1700€, SPVIE 400 : 2000€

## Evolution tarifaire\* par région - Sept 2014

\*Tendance

 A noter : **NOUVELLE ZONE TARIFAIRE PACA à partir de Sept 2014**
**A l'occasion de cette nouvelle gamme, nous créons une nouvelle zone géographique en matière de tarification :**

Les produits SPVIE SANTE Particuliers et TNS auront désormais 3 zones : Ile de France, Province et PACA. Nous sortons la région PACA de la zone «Province» car elle déséquilibre significativement nos résultats.

Les codes postaux concernés sont :

 (04) Alpes-de-Haute-Provence - (Digne) / (05) Hautes-Alpes (Gap) / (06) Alpes Maritimes - (Nice)  
 (13) Bouches-du-Rhône - (Marseille) / (83) Var - (Toulon) / (84) Vaucluse - (Avignon)

### Gamme SPVIE Santé Particuliers : Evolution Tarifaire

Ile-de-France/PACA

- SPVIE First : +7%
- SPVIE 100 : +7%
- SPVIE 200 : +7%
- SPVIE 300 : +7%
- SPVIE 400 : +8%



Province

- SPVIE First : +7%
- SPVIE 100 : +7%
- SPVIE 200 : +7%
- SPVIE 300 : +7%
- SPVIE 400 : +7%

**Une évolution tarifaire homogène.**

### Gamme SPVIE Santé TNS : Evolution Tarifaire

Ile-de-France/PACA

- SPVIE First : +8%
- SPVIE 100 : +9%
- SPVIE 200 : +9%
- SPVIE 300 : +9%
- SPVIE 400 : +10%



Province

- SPVIE First : +4%
- SPVIE 100 : +6%
- SPVIE 200 : +6%
- SPVIE 300 : +6%
- SPVIE 400 : +6%

**Des tarifs affinés au plus juste en fonction du niveau de couverture :**  
 moins importante sur l'entrée de gamme de rester compétitif.

### Précisions Importantes

#### Remboursements :

 Les contrats de la Gamme Décembre 2013 (gamme actuelle), vendus jusqu'au 31 août 2014 et ayant une date d'effet postérieure, subiront la majoration tarifaire au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et bénéficieront du maintien des garanties de la gamme actuelle.

#### Primes :

Nous reviendrons vers vous d'ici le mois d'octobre 2014 pour vous communiquer nos prévisions de majoration.

#### RAPPEL : Les modifications suivantes :

 Ajout ou suppression d'un bénéficiaire  
 Changement de niveau de garanties (augmentation ou diminution de niveau)

**engendreront le basculement automatique vers les nouvelles générations de contrats**  
 (dont les conditions ont été présentées précédemment).

#### A NOTER : Nous vous précisons que :

**La future zone tarifaire PACA aura comme base tarifaire la zone Province**  
 pour les majorations de la nouvelle gamme.

Il en est de même pour les affiliés qui modifient leur contrat en cours d'année et qui basculeraient sur les nouvelles gammes.

EXEMPLE :

	Gamme actuelle SPVIE Santé Particuliers niveau SPVIE 400	Nouvelle Gamme SPVIE Santé Particuliers niveau SPVIE 400
Un adulte de 35 ans domicilié à Marseille paie :	101,71€	101,71 € + 8%

En espérant avoir pu vous apporter l'ensemble des éléments d'information sur les développements quotidiens que nous réalisons sur les gammes SPVIE.

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec votre interlocuteur commercial habituel.